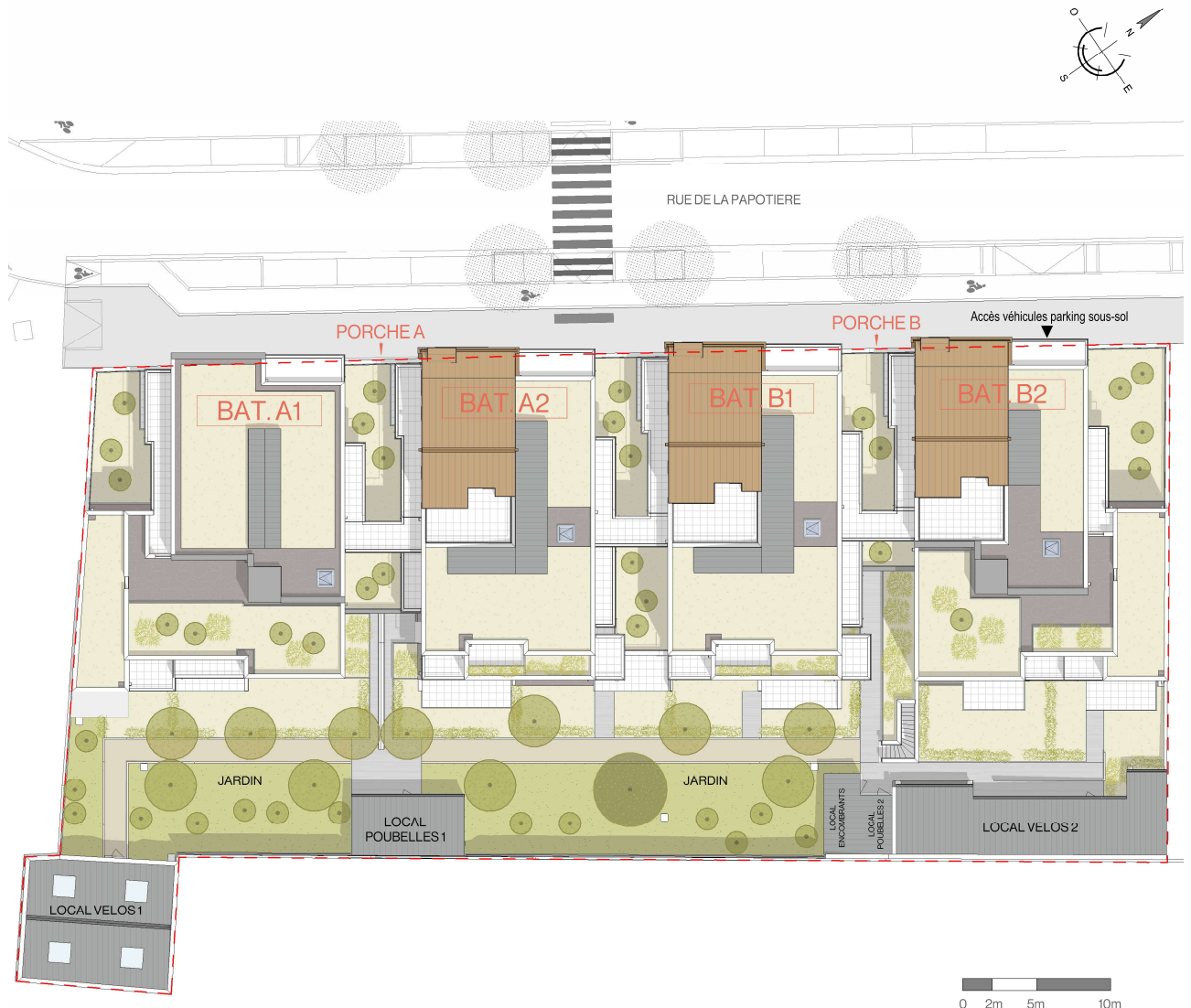


LOCALISATION DU PROJET



PLAN DE MASSE



NOTA : Le présent plan exprime les dispositions générales du local susceptibles d'adaptation technique, de dimension et d'organisation en fonction des nécessités techniques de réalisation. Les cotés et les surfaces peuvent subir des modifications mineures lors de l'élaboration des plans d'exécution. Les poutres, poteaux, soffites et faux-plafonds, n'apparaissent pas systématiquement.